

Agronomie spécialité Viticulture raisonnée

RNCP5851 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	211, 210
Code(s) ROME	A1303, A1301, D1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paul Valéry - Montpellier 3

<http://www.univ-montp3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel applique des pratiques phytosanitaires respectueuses de l'environnement dans le contexte de la production raisonnée du vignoble. Il dispense et prescrit des conseils de conduite du vignoble et de respect de cahiers des charges qualité-environnement de la filière viticole. Il sensibilise et forme des viticulteurs aux concept de viticulture raisonnée.

Il exerce des fonctions commerciales ou technico-commerciales auprès de viticulteurs (vente d'engrais, de produits de lutte contre les ravageurs de la vigne, d'équipements, de conseils...).

Il conduit des audits internes ou dans le cadre d'une démarche de certification, il conçoit et met en œuvre un cahier des charges qualité-environnement et il gère le suivi de référentiels, normes et démarches qualité-environnement.

Il maîtrise les divers aspects de la filière vitivinicole, les produits, les techniques agronomiques, les modes de culture et les systèmes de conduites, les démarches qualité-environnement (réglementaires et volontaires), les techniques de management, d'évaluation, d'audit et les techniques agronomiques intégrant une approche globale et pluridisciplinaire.

Il est capable d'allier des compétences techniques et de management pour garantir la conformité du projet, d'actualiser ses connaissances et d'accéder à l'information scientifique et technique, de s'intégrer dans un environnement professionnel au sein d'une équipe pluridisciplinaire, de gérer un projet de manière autonome et opérationnelle, d'animer une équipe de techniciens et ouvriers, de communiquer à l'oral ou à l'écrit, de synthétiser une expérience acquise par la rédaction de rapports et de prendre en compte la réflexion citoyenne et le respect de l'homme, de la vie et de l'environnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans une exploitation agricole individuelle spécialisée en viticulture, une cave, une coopérative et ou une union de producteurs, une entreprise de négoce, d'agro-fourniture, ou annexe de la production (prestataires de service, pépiniéristes, équipementiers, etc...), une organisation professionnelle, un

syndicat de producteurs, un organisme de conseil et d'audit, un centre de gestion, une enseigne de la grande distribution ou au sein des services publics.

Il peut prétendre à un emploi de :

- Responsable de vente et de conseil dans l'agrofourniture
- Cadre technique chargé du conseil sur une zone ou au sein d'un réseau de viticulteurs
- Cadre technique chargé du contrôle et de l'audit
- Responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre des cahiers des charges et de la réglementation
- Chargé de mission

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 947 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	32 838
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture R2X80 — Attachés commerciaux R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP12612

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.univ-montp3.fr>
<http://www.agro-montpellier.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5851/>